

PROJET D'ETABLISSEMENT "BOUCLE D'OR"

- **Introduction**

I. Cadre général

1. *historique*
2. *présentation*
3. *l'équipe*
4. *nos valeurs*

II. Accueil et prise en charge des enfants

1. *admission progressive*
2. *l'accueil*
3. *déroulement d'une journée type*
4. *les repères*
5. *les moments privilégiés de la relation adulte/ enfant*
6. *accompagnement à la propreté*
7. *apprentissage de l'autonomie*
8. *le respect des règles*
9. *les activités proposées*

III. Accueil et travail avec les familles

1. *première entrevue*
2. *l'admission progressive*
3. *l'accueil au quotidien*
4. *sorties et fêtes*
5. *relations avec les parents d'un enfant porteur de handicap, d'un enfant ou en difficulté, ou famille en difficulté*

IV. Travail en équipe

1. *rôle et fonction de chaque membre du personnel*
2. *organisation de notre travail en équipe*
3. *outils de transmission*
4. *réunion d'équipe et formation*

V. La place du multi- accueil « BOUCLE D'OR » dans son environnement

1. *relation avec l'association « enfants de la vallée »*
2. *relation avec les écoles maternelles et les périscolaires*
3. *sortie à thème et participation à la vie de la commune*
4. *relation avec le centre médico- social*
5. *prise en charge d'un enfant porteur de handicap*
6. *projet de « partenariat »*

- **Conclusion**

INTRODUCTION

Notre mission est d'accueillir les enfants, de leur assurer bien-être et sécurité, de veiller à leur bon développement et à leur santé. Notre but est de favoriser l'éveil, d'aider à la socialisation et d'apporter nos compétences en tant que professionnels dans les différents apprentissages tout en respectant le rythme et les besoins de chaque enfant.

Nous désirons accorder à l'enfant une place unique et pour cela le considérer dans sa globalité en travaillant en relation étroite avec ses parents.

Pour compléter nos missions, nous désirons également mettre nos compétences professionnelles au service des enfants et des familles en difficulté.

I. CADRE GENERAL

1) Historique

« Boucle d'Or » est née le 10 janvier 1994. Une enquête de besoins ayant été effectuée par une association locale, la mairie de Kaysersberg ouvre un multi-accueil de 30 places. La gestion restera municipale jusqu'à fin 1999. A cette date l'association « Enfants de la vallée » est créée. Viendront alors se joindre à « Boucle d'Or », le « Petit Poucet » à Sigolsheim, et « Le Petit Prince » à Hachimette (2 autres multi-accueil) ainsi qu'« Am-stram-gram » (relais assistantes maternelles).

2) Présentation

« Boucle d'Or » est un multi-accueil de 30 places ;
25 sont réservées aux enfants « **réguliers permanents** ». Dans ce cadre sont proposés des forfaits 100%, 80%, 60% ou 50%.
5 places sont prévues pour les « temporaires » : 2 places pour les « **occasionnels temporaires** » et 3 places qui peuvent être réservées tout au long de la semaine avec un maximum de 20 heures ; un forfait est appliqué en fonction des heures de présence ; ce sont les « **réguliers temporaires** »
Nous accueillons les enfants à partir de 10 semaines et jusqu'à 4 ans en permanent et de 10 semaines jusqu'à 6 ans en occasionnels.

La superficie de la structure est de 220 m² à l'intérieur et environ 100 m² d'espace extérieur.

Les lieux de vie sont aménagés en 2 secteurs. Les enfants de 10 semaines à 18 mois (+ ou – en fonction de leur évolution) ont leur espace de vie et les plus grands (18 mois à 6 ans) ont le leur.

Chaque secteur comprend une salle de jeux avec une structure motrice, 1 salle de repos, 1 salle d'hygiène et de change et un coin calme (parc chez les petits, salle de lecture pour les grands). Au centre, l'entrée avec casiers personnels à chaque enfant et rangement poussettes.

Le secteur des grands a sa salle à manger et son office, et celui des petits, une biberonnerie.

Le multi-accueil « Boucle d'Or » est situé sur les bords de la Weiss, légèrement excentré mais à un endroit stratégique puisque entouré par la Trésorerie municipale, le centre médico-social et quelques commerces.

Type d'enfants accueillis : Essentiellement habitant la Communauté des Communes de la vallée de Kaysersberg et venant de milieux socioculturels différents.

Notre amplitude horaire : 7h00-18h30.

Notre gestionnaire est l'association « Enfants de la Vallée » et les financeurs sont la Communauté de Communes, le CAF, La CMSA, et les parents.

3) L'équipe

Notre équipe se compose de 9 personnes : 7 temps pleins et 2 temps partiels.

- 1 puéricultrice, responsable de la structure
- 1 éducatrice de jeunes enfants, co-responsable
- 2 auxiliaires de puériculture
- 3 CAP petite enfance
- 1 auxiliaire maternelle
- 1 personne chargée de l'entretien des lieux.

L'association dispose d'un agent ressources qui assure les remplacements dans les 3 multi-accueil.

4) Nos valeurs

Un accueil chaleureux, un cadre sécurisant, une équipe cohérente et dynamique, une collaboration étroite entre parents et personnel et le respect de l'enfant en tant qu'individu.

II. ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

Au multi-accueil « Boucle d'Or » il existe 2 secteurs où les enfants sont accueillis selon leur âge. Le premier secteur est celui des bébés âgés de 10 semaines à 18 mois. Le deuxième secteur est celui des grands de 18 mois à 4 ans. En occasionnel, nous accueillons également les enfants jusqu'à 6 ans.

Nos principes pédagogiques de base sont l'acquisition d'une certaine autonomie, du respect d'autrui ainsi que l'assimilation des règles en collectivité. Voici donc nos principes et notre façon de travailler.

1) Admission progressive (cf. partie III)

L'accueil de la famille est primordial et un climat de confiance réciproque doit se mettre en place. La première rencontre se fait par un entretien avec la responsable ou la co-responsable, puis a lieu une visite de l'établissement ainsi que la présentation du personnel.

La deuxième rencontre se fait avec une des personnes de l'équipe en présence de l'enfant, afin de prendre connaissance de ses habitudes de vie.

Par la suite, l'enfant viendra seul, passer un moment court puis de plus en plus long. L'admission progressive se prolonge sur 2 voire 3 semaines afin de permettre à l'enfant de s'habituer progressivement à son nouvel environnement.

A tout moment, les parents ont la possibilité de téléphoner pour prendre des nouvelles de leur enfant.

Le déroulement de l'admission progressive reste le même quel que soit l'âge de l'enfant et son mode d'accueil (permanent ou occasionnel).

2) L'accueil

L'accueil quotidien est fait par un membre de l'équipe. Les parents sont invités à préparer et à accompagner leur enfant afin de permettre une séparation plus en douceur. Ce moment permet également un échange avec la personne qui s'occupera de l'enfant. Celle-ci est donc plus à même de répondre à ses besoins tout au long de la journée.

Les transmissions entre parents et personnel se font verbalement et par écrit à l'aide d'un planning journalier ainsi que d'un cahier hebdomadaire, propre à l'enfant.

Le personnel est aussi disponible pour conseiller et rassurer les parents. Nous tenons compte du moment difficile qu'est la séparation, nous sommes donc amenées à faciliter celle-ci.

L'accueil se fait de manière individuelle et personnalisée, l'enfant étant une personne à part entière.

En cas de maladie, l'enfant peut être refusé si son état de santé n'est pas compatible avec la collectivité.

Les médicaments sont donnés sous la responsabilité de la puéricultrice. Ils doivent être accompagnés d'une ordonnance médicale. Seuls les médicaments à donner expressément en 3 prises sont administrés.

Le panneau photo : A l'entrée, du côté des grands, un panneau photo a été mis en place par l'équipe. A son arrivée, l'enfant cherche sa photo et la colle en compagnie de son parent.

Cette démarche permet de faire comprendre à l'enfant qu'il est une personne à part entière et qu'il a sa place bien à lui dans la structure. Il peut par la même occasion voir quels sont les enfants déjà présents et les nommer à ses parents.

Ce rituel quotidien devient un repère et lui permet de bien démarrer sa journée au milieu de ses camarades.

Le soir, à son départ, l'enfant retire sa photo, geste qui symbolise la fin de sa journée à la crèche.

Du côté des bébés, un panneau a également été installé avec les mêmes objectifs.

a) la séparation

Une personne de l'équipe se consacre à l'enfant et au parent. L'échange d'information, la discussion entre les deux adultes rassure l'enfant. Chaque adulte va s'adresser à l'enfant par des paroles rassurantes. Il est important d'expliquer le déroulement de la journée et de dire à l'enfant que son parent viendra le chercher. Pour maintenir une relation de confiance, il est essentiel que le parent signifie son départ. Le doudou facilite aussi ce moment de séparation.

L'enfant peut pleurer. Il a le droit de ressentir de la tristesse et nous le lui disons. Après le départ du parent, il parvient, avec notre aide, à surmonter cela. Certains enfants ont besoin de rester quelques moments dans les bras de l'adulte jusqu'à ce qu'ils se sentent rassurés. Souvent le jeu permet de se sentir mieux, de se changer les idées.

b) les retrouvailles

Comme au moment de la séparation, les membres de l'équipe font le lien entre l'enfant et le parent. Exposer à ce dernier le déroulement de la journée à la crèche permet de faire la transition entre sa propre journée et celle de l'enfant. Certaines retrouvailles se font plus difficilement que d'autres. Grâce au dialogue, nous aidons l'enfant à retrouver ses parents et aux parents à retrouver leur enfant.

A ce moment, l'enfant décroche sa photo du panneau, geste symbolisant la fin de sa journée à la crèche. (cf. panneau photo § II.2 Accueil)

3) Déroulement d'une journée type

a) bébés (enfants âgés de 10 semaines à 18 mois)

La prise en charge du bébé repose sur le principe pédagogique de base suivant : « un individu dans un groupe ».

Jusqu'à l'âge de 4-5 mois, l'enfant n'a pas encore régularisé son rythme : veille, sommeil, alimentation.

Par la suite, même si le rythme est plus régulier, selon l'âge, l'enfant a besoin de deux siestes, puis d'une seule dans la journée. Chez les bébés, les changes se font selon l'heure d'arrivée à la crèche puis toutes les 3 ou 4 heures.

Une journée type :

07h00 à 09h00	Accueil des enfants et des parents. Transmissions, discussions. Pour les petits, sieste ou biberon.
09h00 à 09h30	Goûter + jus de fruits (souvent à partir de 8-9 mois)
09h30 à 11h00	Coucher des siestes du matin. Activités.
10h30 à 11h00	Changes. Préparation des repas.

11h00	Repas. Les bébés ont leur propre rythme de repas. Le biberon leur est donné selon l'heure de la dernière tétée, puis toutes les 3 à 4 heures.
12h00	Les plus grands font la sieste.
14h30	Activités. Préparation du goûter et changes.
15h00	Goûter
15h30 à 18h30	Changes puis siestes, jeux libres et départ.

b) Passage du secteur des bébés au secteur des grands

Lorsque l'enfant a acquis la marche et de l'assurance, il passe dans le secteur des grands. Cela lui permet d'évoluer avec des enfants de son âge et plus âgés que lui. Ce moment se fait progressivement : l'enfant passe d'abord de courts moments de jeux (environ 1 heure) chez les grands, par la suite il prend un goûter avec eux puis passe une demi-journée sieste comprise.

Dès son plus jeune âge, nous tenons à ce que l'enfant soit habitué à chaque membre de l'équipe, ce qui lui permet d'être en confiance. (CF Roulement horaire)

c) Grands (enfants âgés de 18 mois à 3 ans, 6 ans pour les occasionnels)

« Un groupe constitué d'individus »

Dans le secteur des grands, l'enfant est amené à suivre le rythme du groupe : il y a donc certaines règles de vie à respecter. Nos actions s'adaptent à l'âge et aux besoins de l'enfant, sachant qu'entre 18 mois et 3 ans l'attention et l'écoute d'un enfant ne sont pas les mêmes.

Une journée type dans le secteur des grands :

07h00 à 09h00	Accueil des enfants et des parents. Transmissions. Jeux libres. Avant le goûter, passage aux toilettes, lavage des mains. Retour au calme : comptines, chants.
09h00 à 09h30	Goûter
09h30	Lavage des mains, changes, brossage des dents.
09h45 à 10h30	Activités en petit ou grand groupe.

10h30	Changes. Passage aux toilettes, lavage des mains. Retour au calme avant le repas
11h00 à 11h30	Repas.
11h30	Lavage des mains, changes, brossage des dents et préparation à la sieste.
Vers 11h50	Sieste.
12h30 à 14h00	Réveil échelonné des enfants, jeux libres.
13h30 à 14h00	Changes
14h00	Préparation de la 2 ^{ème} sieste (enfants arrivés en début d'après-midi).
14h30 à 15h15	Activités.
15h15 à 15h30	Retour au calme avant le goûter ; chants, comptines.
15h30	Goûter.
16h00	Fin du goûter, lavage des mains puis changes.
16h00 à 18h30	Activités libres ou dirigées. Départ des enfants. Transmissions aux parents.

4) Les repères

Les repères permettent à l'enfant de se sentir en sécurité.

a) L'objet transitionnel ou doudou

Le doudou est un objet familier qui rappelle à l'enfant son environnement familial. Il lui permet de se rassurer et de maintenir un lien affectif entre la maison et la crèche tout au long de la journée et principalement au moment de l'endormissement. C'est pour cela qu'un vrai doudou doit faire le voyage entre la maison et la crèche, sinon il n'a plus la même valeur affective.

Pour les bébés, la maman peut ramener un t-shirt avec son odeur, puisque le doudou n'est choisi par l'enfant que plus tard, aux environs de 1 an.

b) La place du doudou au sein du multi-accueil

A son arrivée, l'enfant a la possibilité de garder son doudou. Par la suite, chez les bébés il est rangé dans son lit ou dans son panier ; chez les grands, il est déposé dans un hamac.

L'enfant retrouve son doudou à la sieste ou en fin de journée. Au moment des repas et des jeux à l'extérieur, le doudou est rangé afin de n'être ni sali, ni perdu. Tout au long de la journée l'enfant a besoin d'être rassuré ou consolé. Dans ces moments-là il peut retrouver son doudou. Il en est de même pour la tétine (pot individuel).

c) Autres repères

Chaque enfant « permanent » a un « motif » qu'il retrouve sur ce qui lui est personnel : casier, panier de couches, essuie-mains, rond de serviette... Il le garde jusqu'à son départ de la crèche. Les enfants « occasionnels » réguliers ont quant à eux une gommette de couleur et de forme différentes.

d) Chez les grands

- Le matin, les enfants, avec l'aide d'un adulte, complètent le tableau calendrier-météo.
- Dans la mesure du possible, les enfants peuvent se brosser les dents après le goûter du matin.
- Avant la sieste, un adulte s'occupe des changes et propose les toilettes aux enfants qui n'ont pas de couche (moment que l'enfant retrouve régulièrement tout au long de la journée). Un ou deux autres adultes préparent les enfants pour la sieste et les invitent à s'installer sur le tapis avec des coussins pour regarder des livres et écouter une histoire, de la musique... c'est le retour au calme.
- Pendant la sieste, une personne est présente jusqu'à l'endormissement des enfants. Dans leur lit les enfants y retrouvent avec plaisir leur effet personnel (doudou, tétine, coussin, turbulette...). Les enfants « permanents » ont un lit qui leur est attribué

Les enfants connaissent les rituels ponctuant la journée (cf. journée type).

- Comptines, chants, activités.
Avant le goûter du matin et de l'après-midi, nous proposons aux enfants des comptines pendant environ 10 minutes (selon le groupe d'enfants) et avant le repas de 11h00 nous leur proposons des chants ou des rondes. Chaque fin de séance, comptines ou chants, est ponctuée par les mêmes chansons c'est-à-dire « Petit Ange » et « A table » qui donnent le signal pour aller manger.
- Les repas font aussi partie des repères-temps sur lesquels l'enfant peut se baser (changement de salle, 1 adulte pour chaque table, petit train avant d'aller laver les mains)
- Avant chaque activité sur le tapis, nous faisons retentir une clochette tout en chantant, par exemple, « On ramasse les jouets » sur l'air de Frère Jacques afin d'inciter les enfants à ranger et à venir s'asseoir pour l'activité en groupe et le retour au calme.

e) Chez les bébés

Les repères sont principalement visuels (personnes-lieux). Dans la chambre, un lit est attribué à chaque enfant (avec ses effets personnels). L'enfant peut retrouver les jouets à la même place. L'adulte met à sa disposition les jouets qui sont hors de sa portée.

Chez les bébés, pour les plus grands, nous chantons des chansons avant les repas, et à d'autres moments dans la journée.

En ce qui concerne le personnel de la crèche, l'enfant voit les mêmes personnes pendant trois semaines consécutives sachant qu'il existe un roulement horaire. L'enfant reconnaît ces personnes d'autant plus que ce sont elles qui l'accueillent à son arrivée. Les mots sont très importants : nous expliquons à l'enfant ce que l'on fait ou ce qu'on va faire, comme par exemple le coucher, le changer, le moucher...

f) Conclusion

Ces repères permettent à l'enfant d'anticiper ce qui va se passer, ce qui le rassure, et d'être l'acteur de ses journées à la crèche.

Pour l'enfant qui viendra occasionnellement, nous essayons d'être vigilantes à ce qu'il ne se sente pas trop perdu et nous l'entourerons de notre attention en lui expliquant ce que nous allons faire surtout au moment des changements de lieu (passage de la salle de jeux à la salle de repas par exemple)

5) Les moments privilégiés de la relation adulte/enfant

Nous essayons de favoriser les moments privilégiés avec les enfants en prenant le temps d'établir des relations plus individuelles, car chaque enfant est différent et demande donc une attention particulière.

L'enfant sollicite l'adulte qui doit pouvoir être disponible et à l'écoute afin de pouvoir répondre aux besoins et aux demandes de l'enfant.

La confiance et le respect doivent être mutuels. En tant que professionnels, il est certain que nous sommes amenés à aller vers un enfant qui se manifeste moins ou peu. Aucun enfant n'est mis de côté. D'autres enfants, par contre, par leur comportement, retiennent beaucoup plus souvent notre attention ; c'est à l'adulte d'équilibrer le trop ou le pas assez, tout en respectant le caractère de l'enfant.

Que ce soit chez les bébés ou chez les grands, les moments privilégiés se font au moment des changes, des repas, de l'habillage après la sieste. Il peut y avoir des moments de discussion après un événement fort...

L'enfant apprécie qu'on lui porte de l'intérêt, mais il aime aussi avoir ses moments bien à lui où il préfère partager avec les autres enfants.

Chez les bébés, les relations privilégiées avec l'enfant existent tout au long de la journée dans la mesure où nous respectons le rythme de chaque enfant (changes, repas).

6) Accompagnement à la propreté

La conquête de la propreté est une formidable acquisition qui est obtenue à travers plusieurs étapes. Elle débute lorsque nous sentons l'enfant « prêt ».

Le pot est proposé aux alentours de 18 mois, le système nerveux de l'enfant n'ayant pas avant cet âge, la maturité suffisante pour contrôler les sphincters.

Avant cet âge, l'enfant a beaucoup d'autres apprentissages à faire (position assise, 4 pattes, marche, manger seul, début d'autonomie, etc.)

Chez les grands, il prend peu à peu confiance en lui et connaît mieux son corps il sait se faire comprendre quand le moment est venu de passer du jeu de l'imitation (voir les autres enfants aller aux toilettes, les parents) au réel apprentissage de la propreté.

Il prend conscience qu'il peut se maîtriser et attendre. Cela commence souvent par la couche qui reste sèche lors des changes, nous proposons alors le pot ou le « petit wc ». Nous communiquons ensuite l'information aux parents. Nous laissons aux parents l'initiative de commencer cette nouvelle expérience à la maison (réducteur, pot, proposer la culotte) puis de nous faire part de l'évolution de l'enfant.

Nous travaillons avec la collaboration des parents et surtout avec celle de l'enfant car lui seul peut décider du bon moment. Il faut que cela reste une période agréable, surtout ne pas forcer l'enfant et ne pas passer par une phase de chantage (lui proposer un cadeau, le gronder, lui imposer le pot...)

L'enfant doit se sentir soutenu, en confiance et en sécurité, ce qui l'aidera à s'épanouir plus facilement dans ce nouvel apprentissage. Il ne faut pas dramatiser si l'enfant passe par une période de régression. Il faut savoir être patient et ne pas le brusquer car cela arrive régulièrement. Quand cet apprentissage est vraiment acquis, l'enfant se sent « grand » et fier de lui.

7) Apprentissage de l'autonomie

Chez les enfants de moins de 18 mois, nous ne pouvons pas vraiment appeler cela de l'autonomie. C'est surtout une longue période d'apprentissage qui amènera l'enfant à une certaine indépendance.

Durant cette période, il faut éviter de le mettre dans des postures inconfortables et ne pas anticiper certaines positions qu'il ne maîtrise pas encore (assise, debout). Il faut encourager, inciter et valoriser l'enfant à chaque acquisition ou progrès. Lui proposer des activités adaptées à son âge, va lui permettre de sentir qu'on s'intéresse à lui et ainsi l'amener à progresser. Il faut le laisser prendre conscience de ce qu'il est capable de faire et à partir de ce moment établir certaines règles.

Il doit se sentir en sécurité physiquement et affectivement. Il sait prendre des initiatives et à ce moment-là, il faut l'aider (lors des repas l'aider avec une deuxième cuillère) afin qu'il progresse dans de bonnes conditions.

Pour les enfants réguliers- permanents nous faisons un bilan psychomoteur tous les 3 mois afin de voir où ils en sont dans leur développement moteur, éventuellement déceler un problème et ajuster ainsi nos prises en charge en fonction des besoins.

Chez les grands, l'enfant participe aux gestes quotidiens : change, prendre sa serviette, son gant, sa couche, se déshabiller seul, se brosser les dents...). Tout cela sous le regard de l'adulte afin qu'il se sente en sécurité et rassuré.

Le but est d'arriver progressivement à l'autonomie.

Nous pouvons à tout moment faire appel au pédiatre de la crèche qui, dans un premier temps, voit tous les enfants à leur admission..

En fin d'année, avant l'entrée en maternelle, l'éducatrice de jeunes enfants en collaboration avec l'équipe, fait une sorte de « bilan » qui résume le comportement de l'enfant en crèche, (c'est à dire ses relations avec ses pairs, les adultes, les jeux et activités qu'il préfère etc.) Celui-ci est remis aux parents.

8) Le respect des règles

Il est indispensable tant pour les enfants que pour le personnel que des règles soient imposées. Cela participe au bon développement de l'enfant. Nous accordons de l'importance à ce que les règles de vie et les limites soient nommées.

Aussi, des photos (prises à la crèche) illustrant les interdictions ainsi que ce qui est autorisé, seront présentées aux enfants, afin que les règles leur semblent plus concrètes.

a) Les règles au moment des jeux chez les grands :

- Ne pas éparpiller les jouets au sol (les enfants et le personnel risquent de se faire mal en marchant).
- Ranger un jeu avant d'en prendre un autre.
- Ne pas lancer les jouets au risque de faire mal à autrui.
- Respecter un endroit défini en fonction du jeu (cubes, lego sur le tapis, puzzles sur la table...).
- L'enfant doit demander à l'adulte s'il désire un jeu ou du matériel qui lui est inaccessible.
- Attendre son tour.

b) Les règles au moment des repas :

- Un moment de calme est établi avant les repas pour permettre à l'enfant de se poser.
- Arrivée à la salle à manger mais aussi retour à la salle de jeux dans le calme et l'ordre.
- Attendre son tour.

9) Les activités proposées

En fonction de l'âge de l'enfant, la relation de groupe prend de plus en plus d'importance.

Pour nous, l'éveil sensoriel permet de développer les capacités de l'enfant, d'éveiller sa curiosité, d'élargir ses connaissances et de créer surprises et découvertes.

Chez les grands un thème est proposé au début de chaque mois, il correspond souvent à une saison ou une fête qui s'annonce. A partir de ce thème, des petites activités organisées sont établies (l'enfant y adhère ou non) pour les semaines à venir. D'autres activités dites spontanées sont suggérées aux enfants (pâte à modeler, collage de gommettes, lecture, jeux de construction, puzzles, dînette, poupées, etc.) ainsi que des jeux libres. Il faut souligner que les enfants sont les premiers à nous réclamer certains jeux avant que nous ayons le temps de leur en proposer.

Activités manuelles et artistiques rendues :

Les dessins, peinture, gommettes sont rassemblés et rendus tous les trimestres dans une pochette faite par les enfants. Ainsi les parents peuvent conserver un souvenir des premiers dessins et voir l'évolution de leur enfant.

Quant aux activités artistiques en rapport avec les thèmes proposés, sont rendues en fin d'année sous forme d'un « cahier ».

Le jardin senteur :

Aux environs du mois d'avril, les enfants plantent différentes graines dans le jardin ; des épices, des fleurs... à cela, nous avons mis plusieurs objectifs : ce sont les enfants qui s'occupent des plantes, cela leur donne une certaine responsabilité ; ils peuvent aussi suivre l'évolution de leurs plantations, et au lieu de se contenter de regarder, ils peuvent toucher, sentir et nous leurs permettons aussi de goûter les épices (comme par exemple du basilic qu'ils vont cueillir, laver et manger avec des tomates qu'ils auront acheté au marché).

En bref, le jardin senteur permet aux enfants d'investir d'une autre façon l'espace extérieur, de développer l'odorat et le toucher, de les sensibiliser aux différentes plantes, et aussi, d'admirer l'évolution de leur travail (les différentes couleurs des fleurs qui vont embellir le jardin...)

Chez les bébés, les activités sont plus individuelles ou plus privilégiées (relations duelles) : berceuses, comptines, chants, éveil musical

Sorties :

Différentes sorties sont proposées telles que :

- promenades dans les vignes, dans le centre-ville de Kaysersberg, au square,...
- bibliothèque une fois par mois,
- sorties de fin d'année (communes à l'association dans les écoles, les péri-scolaires,...)
- visites au marché (lundi matin), au marché de Noël, expositions,...

III. LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

« Accueillir l'enfant, c'est accueillir sa famille »

Notre souhait est de travailler en collaboration avec les parents, de les soutenir, de les valoriser dans leur rôle éducatif et d'établir un climat de confiance.

Dans ce but, nous privilégions, dès la première entrevue, la discussion, la visite des lieux. Nous expliquons également nos valeurs dans la prise en charge de l'enfant et de sa famille.

Nous voulons assurer à chaque enfant une place unique et le reconnaître en tant qu'individu dans un groupe, en tenant compte de son contexte familial.

1) Première entrevue

Après avoir pris rendez-vous, les familles sont reçues par la responsable ou la co-responsable.

Cette première entrevue étant primordiale, nous choisissons un moment où nous sommes disponibles afin de pouvoir répondre à leurs questions, leurs angoisses et leurs doutes.

Nous les encourageons à poser toutes les questions nécessaires et leur proposons au besoin de nous recontacter à n'importe quel moment.

- présentation du multi-accueil : capacité d'accueil, horaires d'ouverture, gestionnaire, personnel.
- explication des différents forfaits (10-12-16-20 jours) : permanents et accueil temporaire (mode de calcul des tarifs)
- visite des lieux et explications de notre fonctionnement :
 - respect du rythme pour les bébés et mise en place des repères, en particulier chez les moins de 18 mois, la vie sociale, en groupe étant davantage établie chez les plus de 18 mois.
 - présentation du personnel en activité et explication de l'organisation et des activités proposées.

L'inscription des enfants réguliers-permanents est faite à long terme, sous réserve d'une place disponible à la date souhaitée par les parents.

En ce qui concerne l'accueil temporaire, les parents ont la possibilité, dès la première entrevue, de repartir avec un dossier d'inscription complet et un rendez-vous pour l'admission progressive.

2) L'admission progressive

L'admission progressive permet à l'enfant et à ses parents de se séparer progressivement et en douceur. L'équipe est à la disposition des parents et des enfants pour les accompagner lors de cette séparation parfois douloureuse.

Lorsque l'admission progressive ne peut avoir lieu (admission dans l'urgence) nous demandons aux parents de mettre par écrit une journée-type de l'enfant, d'y mentionner ses habitudes de vie, repas, rituels d'endormissement, jeux et objets favoris (doudou, tétine) et tout ce qui leur paraît important au bon déroulement d'une journée. Nous pouvons ainsi respecter ses rythmes et repères.

Les rencontres sont échelonnées sur les 15 jours précédant l'admission définitive de l'enfant. Elles tiennent compte des besoins exprimés par parents et enfants.

La première entrevue se fait en présence des parents ou de l'un des deux parents, à un moment calme de la journée. C'est l'instant où l'équipe prend connaissance des habitudes de vie de l'enfant.

Toutes les questions pratiques sont abordées : où déshabiller l'enfant, comment et à qui le confier, que remplir sur le planning, où déposer les affaires personnelles et autres questions.

La possibilité est donnée aux parents de renouveler cette expérience.

Les entrevues suivantes sont échelonnées d'une heure à une petite journée et se passent sans la présence des parents, c'est le début de la séparation.

Elles sont déterminées par la façon dont s'accoutume l'enfant, mais aussi par les besoins (affectifs) et la disponibilité des parents. Un temps de sommeil et un repas doit obligatoirement être inclus dans cette journée

En fonction de l'âge de l'enfant et de son caractère, la séparation peut être difficile dès le départ. Cependant, il arrive que tout se passe bien au début et que les difficultés viennent plus tard ; dans un premier temps, l'enfant ne réalise pas forcément la séparation, de plus, tout est nouveau autour de lui et il a beaucoup de choses à voir. Mais quand il connaît un peu mieux le cadre, il se peut qu'il ait plus de difficultés à voir partir ses parents ; il lui faudra un peu de temps pour bien intégrer que ses parents reviennent toujours le chercher, ce qui lui permettra de se sentir plus en sécurité et donc plus à l'aise.

Pour l'admission progressive d'un enfant en accueil temporaire, nous disposons de plus de temps. Dans ce cas-là il n'y a en général pas d'échéance (date de reprise d'un travail), l'admission progressive peut se poursuivre sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois, la présence de l'enfant étant courte mais régulière.

3) L'accueil au quotidien

L'enfant se sent plus en confiance s'il constate une collaboration entre les professionnels et les parents, ainsi que cohérence et rigueur au sein de l'équipe.

Grâce aux consignes laissées par les parents, le personnel pourra ajuster son intervention auprès de l'enfant, de façon à le perturber le moins possible.

La vocation du multi-accueil étant souple et disponibilité, l'accueil des enfants peut se faire à tout moment de la journée en fonction des besoins des parents (occasionnel ou permanent).

Nous demandons malgré tout aux parents d'éviter d'amener leurs enfants au cours du repas (11h00 à 11h30 et 15h30 à 16h00). Au moment de la sieste des grands, l'accueil peut se faire, momentanément chez les petits.

Les parents ont accès aux différents lieux de vie de l'enfant (salles de jeux, de sieste, de changes). L'accès à la biberonnerie, à l'office et au vestiaire est réservé au personnel.

Nous demandons néanmoins aux parents de respecter les règles d'hygiène établies (surchaussures), le travail du personnel et l'intimité des enfants.

Une personne de l'équipe est présente pour les accueillir et recevoir les consignes : les parents sont invités à rentrer dans la salle, afin de nous faire part de tout événement particulier ayant pu se produire en dehors de la structure, et à noter sur le planning journalier :

- l'heure de réveil du matin ou de la dernière sieste
- le dernier change avant l'arrivée
- le dernier repas avant l'arrivée
- l'heure de départ prévue
- diverses observations utiles, mais non confidentielles (celles-ci sont faites oralement et inscrites dans un cahier réservé au personnel)

Tous ces renseignements permettront à l'équipe d'ajuster ses interventions et de prendre le relais de façon cohérente.

Afin d'éviter des va-et-vient, nous mettons à la disposition des parents des paniers avec étiquettes nominatives, pour y déposer les repas et nous les invitons à remettre à l'équipe des couches marquées au nom de l'enfant, ainsi que le doudou.

Les médicaments à administrer pendant la journée sont également confiés au personnel, accompagnés de l'ordonnance médicale. Le nom de l'enfant doit être mentionné sur les emballages.

Pour les enfants permanents, un cahier retraçant le suivi hebdomadaire de l'enfant permet de faire le lien entre parents et personnel (cf. II Accueil et prise en charge de s enfants).

Les parents sont invités à participer à l'élaboration de ce cahier, libre à eux d'en disposer.

Lors du départ le soir, le personnel expose aux parents le déroulement de la journée. Ceux-ci peuvent également consulter le planning journalier.

L'équipe reste disponible pour aider à trouver des solutions à leurs questions. En tant que professionnels de la petite enfance, notre but est aussi de conseiller et de rassurer les parents.

Nous leur réservons un temps de dialogue afin de pouvoir coordonner nos actions auprès de l'enfant concernant :

- les étapes du développement psychomoteur de l'enfant,
- l'alimentation : introduction des divers aliments,
- les situations particulières ou conflictuelles.

La structure d'accueil est un lieu d'écoute pour les parents.

L'écoute signifie pour nous prendre le temps de laisser parler les parents, d'échanger avec eux, sans les dévaloriser ni les juger, afin de les conseiller dans leur démarche éducative.

Ils peuvent également se décharger de certaines angoisses et discuter avec d'autres parents. Tolérance, respect et discrétion sont indispensables.

Un tableau d'affichage à l'entrée les informe :

- des numéros de téléphone utiles,
- des extraits du règlement importants,
- de l'actualité (spectacles, bourses,...)
- des informations pour des conférences sur divers thèmes concernant l'éducation
- des coordonnées du représentant des usagers (il représente les parents lors de l'Assemblée Générale de l'association)

Une partie de ce tableau leur est réservé pour leur s propres affichages.

Un autre tableau également situé dans l'entrée les renseigne sur les menus de la semaine.

4) Sorties et fêtes

Une fois par an, nous proposons aux parents une soirée de discussion. Lors de cette soirée, qui se veut conviviale, nous présentons l'association Enfants de la Vallée, la structure, son personnel, le projet d'établissement et nous répondons aux questions.

Si besoin, le représentant des parents y est désigné. Celui-ci est le porte-parole de tous les usagers et les représente lors de l'Assemblée Générale.

Comme mentionné ultérieurement (cf. V projet social), nous organisons des sorties et des activités hors du multi-accueil. Nous invitons les parents à y participer pour encadrer les enfants et partager un moment de convivialité (pique-niques, promenades sur la journée, visites,...).

C'est par voie d'affichage que nous faisons appel aux parents disponibles, intéressés par le projet.

Autres moments de rencontres :

La fête de Noël et la fête d'été auxquelles les parents sont également invités à participer avec un groupe d'enfants :

- aux décorations,
- à la confection et préparation de pâtisseries.

Et le jour de la fête :

- tenue d'un stand de jeu
- confection de pâtisserie
- participation à la décoration et au rangement.

Ces journées festives sont également destinées à la rencontre des différentes familles, les grands-parents, les frères et sœurs sont très souvent présents.

5) Relations avec les parents d'un enfant porteur d'un handicap, d'un enfant en difficulté ou famille en difficulté

Chapitre sur le multi-accueil dans son environnement.

IV. LE TRAVAIL EN EQUIPE

Notre travail en équipe est basé sur le respect de valeurs communes. Ceci nous permet de travailler en toute cohérence, d'établir une relation de confiance entre nous, les parents et les enfants. Nous avons régulièrement des réunions de mise au point et des discussions sur divers sujets.

Tout ceci nous permet d'avoir la même approche pédagogique.

1) Rôle et fonction de chaque membre du personnel

Mettre nos compétences professionnelles au service de l'enfant pour qu'il puisse découvrir et développer ses capacités.

Veiller à son bien-être ainsi qu'à son éveil font partie de nos priorités.

La responsable :

Elle s'occupe de l'organisation de la structure dans le cadre du règlement intérieur (planning du personnel et des usagers), de l'accueil des parents mais aussi du lien avec l'extérieur ainsi que les formations du personnel.

La puéricultrice :

Elle organise la mise en place des protocoles de soins, d'hygiène et de sécurité. Elle suit le développement des enfants et participe au dépistage de troubles divers. Elle assure l'hygiène et l'équilibre alimentaire, tient à jour les dossiers médicaux des enfants et gère la pharmacie.

Elle a également un rôle de conseil auprès des usagers. A Boucle d'Or , la puéricultrice est la responsable.

L'éducatrice de jeunes enfants

Elle s'occupe de la préparation, de l'organisation, de l'animation et du suivi des activités proposées aux enfants (thème du mois, fêtes, ...). Elle accompagne aussi les enfants tout au long de la journée : accueil, prise en charge, alimentation et participe aux soins. A Boucle d'Or, l'éducatrice de jeunes enfants est co- responsable ;elle prend part au fonctionnement du multi-accueil (au niveau administratif) en tandem avec la responsable.

Elle est garante du développement harmonieux de l'enfant. Elle a aussi un rôle d'écoute, d'échange et de conseil auprès des parents.

L'auxiliaire de puériculture :

Elle contribue à la prise en charge individuelle ou en groupe de l'enfant. Elle répond à ses besoins quotidiens, par la présence, les soins d'hygiène, et de nursing (changes, repas, soins divers). Elle participe également aux activités d'éveil. Elle a aussi un rôle de conseil auprès des parents.

Certificat d'Aptitude Professionnelle à la petite enfance (CAP) et Animatrice petite enfance :

Elle a les mêmes missions que l'auxiliaire de puériculture, mis à part ce qui touche aux soins médicaux pour lesquels elle doit en référer à la puéricultrice ou à l'auxiliaire.

L'agent d'entretien :

Elle s'occupe de l'entretien des locaux, du matériel et du linge de la crèche. Dans une structure comme la notre, il est demandé au personnel d'être polyvalent. En effet, en fonction des besoins du moment, le travail peut être réparti entre les membres de l'équipe.

2) Organisation de notre travail en équipe

Nous fonctionnons avec divers horaires qui nous permettent un roulement entre le secteur des grands et le secteur des bébés.

La puéricultrice et l'EJE sont présentes à l'ouverture et à la fermeture, en alternance afin qu'il y ait une responsable tout au long de la journée.

Quant aux autres membres du personnel, ils se partagent cinq horaires différents (3 semaines chez les bébés et 2 semaines chez les grands dont une servant de transition entre les deux secteurs).

Pour chaque secteur une personne sera présente lors de l'arrivée des enfants ainsi qu'à leur départ afin d'assurer la continuité au niveau des transmissions. Les autres horaires sont étalés sur la journée.

Les charges de travail sont attribuées suivant les horaires (demande de mouchoirs, de couches, nettoyage des jouets, nettoyage des structures) ce qui nous permet d'avoir une organisation efficace.

Un tableau de présence est situé à l'entrée de chaque secteur afin de permettre aux parents de prendre connaissance des professionnels qui interviennent tout au long de la journée auprès de leur enfant.

L'équipe est toujours partante pour accueillir des stagiaires, en particulier s'il s'agit de futurs professionnels de la petite enfance. Ceux-ci commencent par une période d'observation et de prise de contact avec les enfants, l'équipe, les parents. Outre la responsable et la co-responsable, ils sont encadrés par un membre de l'équipe ayant la même formation (stagiaire éducatrice avec l'éducatrice...). Au bout de quelques temps, nous leur confions certaines tâches : un change, encadrement d'une activité manuelle, un repas... A tout moment, nous restons disponibles pour répondre à leurs attentes et à la fin du stage, une évaluation est faite en leur présence.

3) Outils de transmission

Nous avons à notre disposition divers outils de travail qui nous permettent de recueillir le plus d'informations possibles sur l'enfant afin que sa journée se déroule bien.

La feuille de transmissions journalières :

Elle est essentielle parce qu'elle contient tous les renseignements donnés par les parents lors de l'accueil du matin (heure de levé, du change, du repas, l'heure d'arrivée et de départ). Nous la complétons tout au long de la journée afin de pouvoir, au moment du départ des enfants, détailler aux parents les moments les plus importants.

Le cahier de transmissions :

C'est un cahier journalier qui ne concerne que les membres de l'équipe. Il contient des informations personnelles relatives à l'enfant. Ce cahier reste confidentiel (secret professionnel).

Le planning des activités :

Il est mis en place mensuellement par l'éducatrice de jeunes enfants et l'équipe à partir d'un thème choisi (Pâques, Noël...). Cet outil nous permet d'organiser nos activités (activités manuelles, peinture) et nos sorties.

Le planning de l'entretien du matériel et des jeux :

Il y en a un dans chaque secteur, ce qui permet le suivi du nettoyage du mobilier, des jouets et le changement des draps des enfants.

4) Réunions d'équipe et formations

Nous avons mis en place une réunion d'équipe mensuelle afin d'échanger les points de vue de chacune concernant la pratique professionnelle. Nous discutons aussi de tout ce qui touche à l'organisation du travail (horaires, répartition des tâches). Lors de ces réunions, nous mettons en place l'organisation des événements particuliers tels que les fêtes.

Les formations collectives (tout le personnel étant présent) nous permettent d'approfondir nos connaissances en collaboration avec des intervenants extérieurs au multi-accueil (remise à niveau AFPS avec la Croix-Rouge, analyse des pratiques avec un psychologue).

Les formations individuelles sont là pour nous aider à acquérir ou approfondir nos connaissances professionnelles. Un bilan est ensuite établi au sein de l'équipe.

V. LA PLACE DU MULTI-ACCUEIL « BOUCLE D'OR » DANS SON ENVIRONNEMENT

1) Relations avec l'association « Enfants de la vallée »

- Multi-accueil et relais assistante maternelle

L'association « Enfants de la Vallée » comprend trois multi-accueil et un relais assistante maternelle. Nous essayons d'organiser des sorties en commun au cours de l'année. Ceci permet d'élaborer ou de consolider des liens entre les différentes structures et au personnel d'échanger sur leur quotidien.

En début d'été, une sortie est organisée en collaboration avec les trois multi-accueil. Elle permet aux enfants qui vont quitter la crèche (3 ans) de partir en bus sur une petite journée dans un endroit agréable.

Les parents des enfants qui y participent sont invités à participer à cette expérience inhabituelle.

A cette occasion, ils pourront voir évoluer leur enfant dans un cadre différent du cadre familial, en présence des personnes qu'ils côtoient quotidiennement à la crèche (personnel et enfants).

Des soirées à thème sont organisées. Le personnel et les parents sont invités à y participer.

Organisation de promenades, goûters, visite du marché de Noël.

2) Relations avec les écoles maternelles et les périscolaires

Les enfants de 3 ans vont quitter la crèche pour la vie scolaire.

En collaboration avec les écoles et les périscolaires de la communauté des communes nous organisons des visites afin de familiariser les enfants avec de nouveaux visages et des nouveaux lieux de vie. Nous visitons les locaux, participons à quelques activités, partageons le goûter, accompagnés des parents concernés.

3) Sortie à thème et participation à la vie de la commune

Kaysersberg possède une médiathèque. Nous nous y rendons régulièrement avec un groupe d'enfants d'âges différents, plus ou moins nombreux en fonction des disponibilités du personnel.

Ces visites nous permettent d'élargir notre éventail de livres, de cassettes audio et de disques. Nos choix se portent sur des thèmes définis (thème du mois, de la fête, saisons, etc....) ou selon l'envie des enfants. Autre intérêt : familiariser les enfants à ce type d'établissement et leur donner envie de les fréquenter dans l'avenir.

Des spectacles sont également organisés par la médiathèque et nous y participons s'ils sont adaptés à l'âge des enfants qui fréquentent le multi-accueil.

Le lundi matin, le marché hebdomadaire nous permet de faire découvrir aux enfants des odeurs, des saveurs, des couleurs variées dans une ambiance conviviale.

Les « thèmes du mois » nous amènent à faire des rencontres avec les commerçants de la ville (fleuriste, boulanger, coiffeur, ...), les ateliers municipaux (espaces verts).

Nous sommes également à proximité de plusieurs squares. Ceci nous permet d'élargir nos activités : balançoires, bacs à sable et autres jeux d'extérieur.

Un environnement exceptionnel nous permet de faire des promenades en toutes saisons : montées au château, ballades dans les vignes, visites aux cigognes ou aux chevaux, sorties en ville, découvertes des expositions et du marché de Noël.

4) Relation avec le centre médico-social

En collaboration avec les travailleurs sociaux, nous prenons en charge de jeunes enfants issus de familles en difficulté. Nous contribuons ainsi à favoriser leur éveil, à leur donner des repères, tout en maintenant le lien parents-enfant.

Les enfants sont pris en charge régulièrement (quelques heures à quelques jours par semaine) afin que des liens puissent se créer entre enfant-personnel et parents et qu'un suivi puisse s'élaborer. Un projet est établi en fonction de la situation et une collaboration avec les travailleurs sociaux et la direction, puis il est contractualisé.

Les difficultés peuvent toucher l'enfant : problème de socialisation, de relation, de développement psychomoteur, d'un handicap ou simplement nécessité d'une observation hors du cadre familial.

Elles peuvent aussi toucher les parents : handicap physique ou mental, carence éducative, problèmes conjugaux. Le placement peut être temporaire pour faire face à une difficulté momentanée des parents.

Nous restons en contact constant avec les travailleurs sociaux, chacun faisant part à l'autre de l'évolution de la situation. Des bilans sont établis en cours et en fin de contrat afin de déterminer si l'action doit être ou non reconduite.

Les enfants sont pris en charge dans les groupes et une admission progressive est effectuée. En cas de placement d'urgence, le respect des rythmes et des repères de l'enfant est primordial. Nous interrogeons les parents afin d'établir une journée type. La collaboration des parents est, dans tous les cas, indispensable. Leur rôle de parent est respecté et mis en valeur.

5)Prise en charge d'un enfant porteur d'un handicap

Le handicap concerne une atteinte à l'intégrité du corps ou de l'esprit ou des deux, qui a des effets invalidants sur l'autonomie et l'adaptation sociale de l'enfant.

Pour accueillir un enfant porteur de handicap, il nous faut d'abord éviter tout jugement et lui offrir les conditions d'un accueil chaleureux et attentif.

Nous accueillons l'enfant dans sa différence, mais aussi dans la ressemblance ; il nous faut le rencontrer dans ce qu'il est en tant qu'individu, et non dans son handicap, ceci afin de l'aider à se construire une identité propre qui n'est pas son handicap.

Pour l'intérêt de son intégration au sein du groupe, nous veillons à préserver sa place avec les autres pendant les moments de la vie quotidienne (chants, repas, activités collectives...), tout en préservant une prise en charge individualisée et en adéquation avec ses besoins.

Bien que la crèche soit un lieu de vie, de stimulation et d'éveil et non un lieu de soins, il nous semble important de pouvoir aménager au mieux l'accueil d'un enfant porteur de handicap ; à savoir mettre en place les mesures de sécurité nécessaires, apprendre les gestes pratiques et avoir ou adapter le matériel spécifique nécessaire ; par exemple adapter une petite chaise (conforme au bon maintien de l'enfant) qui lui permettrait d'être à la même hauteur que ses camarades et ainsi participer aux repas et goûters comme les autres.

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir ses parents, les accompagner dans leur difficulté à se séparer de l'enfant, dans le détachement qui doit se produire de façon progressive pour qu'ils acceptent de confier leur enfant à d'autres personnes.

Il s'agit aussi d'instaurer un dialogue régulier afin de mieux connaître l'enfant pour l'aider à se réaliser dans les activités qui lui sont présentées.

Concrètement, une professionnelle sera référente, malgré l'intervention d'autres membres du personnel ; elle aura la charge du suivi de l'enfant, des relations privilégiées avec la famille, les organismes référents et le médecin.

Il nous semble important de pouvoir travailler avec les différents professionnels qui entourent l'enfant, (au sein de l'équipe d'une part, et éducateurs de centre spécialisé où l'enfant serait accueilli, pédiatre etc....)et de partager notre connaissance et notre réflexion à propos de l'enfant, afin de mieux le connaître, mieux repérer ses besoins et ainsi d'assurer une continuité dans les prises en charge et d'adapter au mieux notre façon de faire.

D'autre part, si besoin est, nous sommes prêts à accompagner les autres enfants et leurs parents dans la compréhension du handicap et les rassurer sur d'éventuelles représentations qu'ils pourraient avoir.

Malgré tout, le handicap devra rester compatible avec les contraintes de la collectivité, l'effectif du personnel étant suffisant et l'avis du pédiatre de la crèche favorable.

6. projet de partenariat

Souvent des parents nous proposent des jouets ou habits dont les enfants ne se servent plus ; nous en gardons quelques-uns qui peuvent être utiles pour le multi- accueil. Cependant, il nous semble intéressant d'en faire profiter ceux qui en aurait vraiment besoin.

C'est pourquoi nous avons l'intention de mettre en place une sorte de « correspondance » avec une structure dans le « besoin », tel qu'un orphelinat ou une crèche issus d'un milieu défavorisé, en France ou ailleurs.

Il s'agirait donc de faire un ou deux envois de jouets, de vêtements dans l'année (en fonction du matériel et des moyens que nous avons), et surtout de faire participer les enfants ; c'est à dire leur parler du projet, échanger des photos, des nouvelles.... (et évidemment en parler aux parents, sans quoi rien ne peut être mis en place !)

Le partenariat serait d'une durée de 2 ans environ, ce qui nous permettrait d'en faire profiter des enfants d'une autre structure par la suite.

CONCLUSION

Notre projet d'établissement a pour but de nous soutenir dans notre prise en charge des enfants et de leur famille. Il nous permet d'être cohérent dans notre travail d'équipe en adoptant une ligne de conduite réfléchi par tout le monde.

C'est également un outil de travail qui devrait être revu régulièrement, en fonction de l'évolution de notre pratique.